

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE OROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Propriétaire

LEGER BROUSSEAU, Editeur et administrateur,

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

(Suite)

La tour Eiffel

Il est certain que le sommet de la tour Eiffel oscille sous la pression du vent. Toutes les grandes flèches en sont là. Je me rappelle avoir entendu dire autrefois que la flèche de la cathédrale de Metz a des balancements d'un mètre d'amplitude pendant les tempêtes.

La tour Eiffel, à ce compte, devrait osciller comme un simple roseau ; on a prétendu, en effet, que sa pointe décrivait des arcs de 2 et même de 3 mètres. Il en faut rabattre, comme de beaucoup d'autres mégaphonies qui ont eu cours en l'an de centenaire 1889.

Le commandant Defforges, attaché à la section géodésique du ministère de la guerre, parlant de ce principe qu'on peut toujours déterminer la verticale d'un lieu, vient d'installer un appareil qui permettra de constater les écarts de la tour par rapport à cette verticale.

Cet appareil consiste en une lunette astronomique fixe, placée dans le pilier sud. Au sommet de la tour on a établi une échelle, point de repère pour les observations de jour, et une lampe à incandescence pour les expériences de nuit.

Le commandant Defforges ne veut pas seulement étudier les oscillations de la tour sous l'influence du vent, mais ce qu'on appelle la "torsion solaire". C'est le mouvement que fait un signal en bois ou en fer, soumis aux rayons du soleil. Il est prouvé, en géodésie, que tout signal suit le soleil dans sa marche ; que, dans sa dilatation, il éprouve une torsion pendant le temps qu'il est soumis à l'influence de ses rayons, et que, pendant la nuit, il reprend sa position normale.

Si donc, au coucher du soleil, on suit dans la lunette le mouvement de la lampe à incandescence, il sera facile de déterminer la torsion.

D'autre part, en haut de la tour, est installé un enregistreur anémométrique qui donne, à chaque instant, la pression du vent. On pourra donc savoir sous quelle pression se produit un écart déterminé. Lorsque cet effet sera complètement connu, il suffira de le retrancher du mouvement total de la tour et d'étudier la "torsion solaire".

Les flexions de la tour, d'après le commandant Defforges, ne dépassent pas deux centimètres en temps ordinaire. Elles peuvent exceptionnellement atteindre dix centimètres, ce qui nous met loin des 2 et 3 mètres que des ascensionnistes nerveux avaient enregistrés d'un air capable.

Ces études ont un grand intérêt scientifique, qui ferait oublier, si l'on s'en souvenait encore, les élucubrations idiotes, pieusement enregistrées par le *Figaro*, des pseudo-alpinistes du Champ-de-Mars.

Accumulateurs

On parle beaucoup d'accumulateurs depuis trois ou quatre ans. Qu'est-ce qu'un accumulateur, un accumulateur d'électricité ? Est-ce une sorte de bouteille de Leyde où on conserve, avec des précautions infinies, des trésors d'électricité dynamique prête à fonctionner partout, aussi transportable et aussi dangereuse qu'un tube de nitro-glycérine.

C'est le *Times*, je crois, qui a parlé le premier d'une "merveilleuse boîte d'électricité", formant un cube de 28 décimètres de côté, qui avait été transportée de Paris à Glasgow et déposée au laboratoire de sir William Thomson. L'honorable et savant gentleman, après un long et minutieux examen de ce meuble de la Pandore du XIXe siècle, déclara qu'elle renfermait plusieurs millions de kilogrammètres d'énergie, faciles à reproduire après épuisement.

Il ajoutait que quelques boîtes de ce genre, déposées dans une cave, pouvaient être chargées de temps à autre par un poste central, et qu'on pouvait s'en servir suivant le cas, soit pour actionner une machine, soit pour éclairer un salon. Avec ces boîtes, un tramway n'avait plus besoin de chevaux et un train de

chemin de fer pouvait désormais se passer de machine à vapeur. Bien plus, l'énergie prodigieuse des chutes du Niagara pouvait être emmagasinée dans ces boîtes merveilleuses, et on pouvait ainsi utiliser la célèbre cataracte comme source principale de lumière et de force pour tout le continent de l'Amérique du Nord.

Thomson vaticine évidemment ; mais son lyrisme ne balance pas ses ailes éperdues dans les brouillards de la Clyde ; c'est celui d'un *business-man*, et qui ne contemple pas le Niagara avec les yeux de Chateaubriand. Ce qui se cache au fond de cette boîte merveilleuse, un avenir prochain nous l'apprendra.

En France, nous l'appelons un accumulateur, et c'est déjà quelque chose de lui avoir donné un nom, un nom sur lequel on ne soit pas emprunté à l'abominable vocabulaire de nos amis et témoins de ces plaques qui vont suivre sont empruntés à une conférence faite à la Société royale de Dublin par le R. P. Gérard Molloy, recteur de l'université catholique d'Irlande (1).

Représentons-nous une cuve remplie d'eau acidulée ; deux plaques métalliques plongent dans le liquide. A chacune de ces plaques est soudé un fil de cuivre qui aboutit, l'un au pôle positif, l'autre au pôle négatif d'une pile. Supposons, enfin, qu'un galvanomètre soit installé sur le trajet de l'un de ces fils. L'expérience est aussi vieille que la chimie moderne.

Le courant va d'une plaque à l'autre en traversant l'eau, décompose celle-ci en oxygène qui se porte sur l'une des plaques et en hydrogène qui se porte sur l'autre. En même temps, l'aiguille du galvanomètre s'incline fortement à droite.

Supprimons la pile, immédiatement la décomposition de l'eau s'arrête et l'aiguille du galvanomètre revient au zéro.

Mais si nous réunissons les bouts des deux fils, qui tout à l'heure étaient fixés aux pôles de la pile et maintenant sont libres, immédiatement l'aiguille du galvanomètre s'incline vers la gauche, en sens inverse, par conséquent, de son premier mouvement. Un courant se produit donc, courant qui ne vient plus de la pile, courant que celle-ci a emmagasiné dans l'eau, courant de sens contraire au premier.

Un mot suffit à expliquer le phénomène.

Le premier courant, celui de la pile, le courant de polarisation, a séparé violemment les molécules d'hydrogène et d'oxygène constitutives de l'eau. Ce courant disparu, les molécules gazeuses, invisiblement rapprochées par leur affinité chimique, se précipitent les unes sur les autres pour reformer de l'eau. Or, il n'y a pas de combinaison sans dégagement d'électricité ; on comprend assez d'ailleurs qu'un courant de combinaison sera de sens inverse à celui qui a provoqué la décomposition des gaz en présence, on l'appelle courant secondaire. Voilà le principe.

Je ne veux pas décrire ici la première pile secondaire de Ritter, inventée il y a déjà quatre-vingts ans, qui donnait bien un courant secondaire d'une extraordinaire puissance, mais ne durait que quelques minutes ; ni la pile à gaz de Grove, à courant plus durable, mais trop faible pour être utilisé pratiquement.

Notez que quarante ans séparent l'invention de Ritter et celle de Grove. Dix-huit autres années s'écoulent pendant lesquelles la pile secondaire n'intéresse que les savants et ne franchit pas la porte sacrée des laboratoires.

Ce n'est qu'en 1860 que M. Planté présenta sa pile, maintenant célèbre, à l'Académie des sciences.

"On devrait toujours, me semble-t-il," reconnaît sans ambages que Gaston "Planté est l'homme dont les patientes et laborieuses recherches ont le plus

"contribué au fonctionnement de la pile "le secondaire." C'est le docteur Gérard Molloy qui parle.

M. Planté expérimenta d'abord tous les métaux pour les plaques dont j'ai parlé plus haut ; il reconnut que le meilleur était le plomb.

Les gaz, hydrogène, et oxygène, que le courant de polarisation produit, ne se portent pas, en effet, simplement sur les plaques de plomb, mais leur imprime un caractère spécial qui est, en réalité, la source d'où est tiré le courant secondaire.

M. Planté a découvert de plus que l'aptitude des plaques de plomb à emmagasiner l'énergie électrique, est surexcitée à un degré extraordinaire, quand on leur faisait subir une préparation qu'il a nommée la formation des plaques.

Il a reconnu enfin que la capacité d'emmagasiner l'énergie électrique augmente proportionnellement à la surface des plaques métalliques.

Ces trois découvertes sont et resteront encore longtemps le principe de tous les accumulateurs.

Le système de M. Faure, très employé, a sur celui de M. Planté l'avantage de supprimer la formation, qui est une opération compliquée, très coûteuse, et qui dure bien trois ou quatre mois.

On a déjà plusieurs fois modifié la pile Faure, elle n'en reste pas moins le type de toutes les piles secondaires actuelles.

M. Faure recouvre la surface de deux plaques de plomb d'une couche épaisse d'oxyde rouge de plomb, puis il les plonge dans une pile contenant de l'acide sulfurique dilué et fait passer un courant électrique à travers la pile d'une plaque à l'autre. L'effet du courant est de déposer de l'oxygène sur la plaque positive et d'en enlever à la plaque négative. L'oxyde rouge de la première plaque se change ainsi en peroxyde de plomb ; celui de la seconde, complètement désoxygéné est réduit à l'état de plomb pur métallique. Ces modifications ne demandent qu'un jour ou deux : quand elle sont faites, la pile est chargée et reste chargée pendant plusieurs jours.

La pile Faure, telle que nous venons de la décrire succinctement présente, d'assez nombreux inconvénients dans la pratique. Inutile de les énumérer.

On la perfectionne tous les jours, et le jour n'est pas éloigné où l'on possèdera, non l'accumulateur parfait, mais d'excellents accumulateurs, dont les dispositions varieront avec l'usage auquel ils sont destinés.

Il y aura des accumulateurs pour l'éclairage électrique, pour la traction des voitures, pour la mise en mouvement des machines. Pour moi, si j'ose risquer une idée dans une question si importante à tous les points de vue, je dirai que les accumulateurs me paraissent appelés à réaliser le progrès le plus désirable au point de vue moral. C'est la force motrice à domicile presque sans dépense.

Il ne peut plus être question du fameux système Desprez, consistant à reproduire de l'électricité au moyen soit d'une machine à vapeur soit d'une force naturelle, et de la transporter à distance par d'énormes câbles de cuivre (2) dans des dynamos qui n'utilisent qu'une faible partie de la force initiale.

Demain, les cours d'eau peuvent être employés à charger les accumulateurs. Les grandes chutes d'eau, la marée, toutes les forces naturelles constantes, sont des réserves inépuisables d'énergie qui serviront à charger les accumulateurs, que le chemin de fer transportera aux plus grandes distances, et qui seront distribués, pour l'éclairage des villes et des maisons et pour le travail, à domicile par des Auvergnats, scientifiques et prudents successeurs des porteurs d'eau dont la race va s'éteignant tous les jours.

E. VIAL

DES VERS DE VICTOR HUGO

Le Rappel publie avec fracas un morceau détaché du nouveau volume *Dieu*, que mettent en vente MM. Vacquerie et Lockroy, les exécuteurs des dernières volontés de Victor Hugo. C'est intitulé la Goutte d'Eau. De ce long morceau citons les trois passages principaux :

Remonte aux premiers jours de ton globe. Voilà Une muraille ; elle est prodigieuse ; elle a Dix mille pieds de haut, et de largeur dix lieues. Falaise, alluvion, dans les profondeurs bleues C'est haut boulevard monte, altier, froid, surprenant Et d'une mer à l'autre il barre un contingent. Vaste géométrie, on dirait que l'équerre, Assise par assise, a fait le mont calcaire, Et que, forgeant l'espace, on ne sait quels marteaux L'un sur l'autre ont cloué ses plans horizontaux. L'escarpement à pic montre en bandes étroites, Ses couches s'allongeant fermes, égales, droites, Rides profondes, plis de ce front de la nuit. Contre ce mur se haute et flotte et roule et fuit Ce que chaque saison pèle-mêle charrie. Ce massif colossal de la maçonnerie Terrible que construit et détruit l'élément Semble un coffre de pierre immense, renfermant Les archives d'une èpre et sombre catastrophe Et tout un monde mort, ployé comme une étoffe Avec ses fleurs, ses champs, ses rocs brisés ou nus Et ses fourmillements de monstres inconnus. Dans des milliers d'ans, ces pierres ruinées, Ces moellons croulant seront les Fyrmées.

En attendant, vois : large, auguste, encombrant l'air, Il est encor tout neuf, comme bâti d'hier ; Rien n'ébrèche sa ligne entière et régulière ; Et son sommet correct semble une seule pierre Plate comme le toit d'un palais d'Orient. Le matin et le soir, en se contrariant, Font de cette muraille épouvantable et sombre Tantôt un banc d'aurore et tantôt un bloc d'ombre.

Et fais attention à présent : l'air s'élève ; Voici que sur le haut du mur géant il pleut.

La pluie erre et s'en va, par le vent emportée ; Mais une goutte d'eau sur le fait est restée. Le lendemain, la brume, humide et blanc rideau, Revient. Il pleut encore. Une autre goutte d'eau S'ajoute à la première. Et, sous cette roée. Une vasque s'ébauche, et la pierre est creusée. Désormais sur ce point l'eau va s'obstiner. Vois, Il pleut ; et l'on entend comme une triste voix ; Peut-être est-ce un démon sous la roche qui grince De sentir l'eau plus forte et la pierre plus mince. Il pleut, il pleut, il pleut. Janvier, livide et mort, Passe avec l'ombrage, il pleut ; la goutte tombe, [mord

Et creuse ; avril arrive et rapporte la nue, Il pleut. La goutte d'eau, féroc, continue. Et la première assise est percée ; et déjà La deuxième, qu'en vain le granit protégea, Est atteinte ; et la goutte, implacable, acharnée, Qui dépense le siècle et aussi bien que l'année, Revient et plonge, et troue, et mine, dur forêt, Et le dedans du mont, formidable, apparaît Zone à zone, et voilà que, là haut, l'aube éclaire, La goutte étant sphérique, un bassin circulaire.

Sur ce qui s'édifie et ce qui se détruit, Laissons rouler du temps, du souffre et de la nuit.

Et maintenant regarde :

Un cliquet, un hippodrome ! Un théâtre où Stamboul, Tyr, Memphis, Londres, [Rome,

Avec leurs millions d'hommes pourraient s'asseoir. Où Paris flotterait comme un essaim du soir ! Gavarnie ! — un miracle ! un rêve !

Architectures Sans constructeurs connus, sans noms, sans signa- [ures,

Qui dans l'obscurité garde votre secret, Arches, temples qu'Aaron ou Moïse sacrat, O champ clos de Tarquin où trois cent mille têtes Fourmillent, où l'Atlas hébreu voit à ses têtes, Casbahs, at-méidans, tours, krenlins, rhams cions Où nous, specters, ve-ons, où nous nous asseyons, Panthéons, parthéons, ca lédales qu'ont faites De pauvres cha peniers aux âmes de prophète, Monts creusés en pagode où vivent des aïrains, Aux plafonds monstrueux, sombres ciels souter. [rains,

Cirques, stades, Elis, Thèbe, arène de Nîmes, Nôirs monuments, géants, témoins, grands éno- [fymes

Vous n'êtes rien, palis, dôms, temp'es, tom-beaux, Devant ce Colisée inouï du chaos !

Vois ; l'homme fait ici le bruit de l'éphémère. C'est l'apparition, l'énigme, la chimère Taillée à pans coupés et tirée au cordeau, L'a be est sur le front comme un sacré bandeau, Et c'est éternité sous auguste et tranquille. Morceau d'Olympie ; reste étrange d'une ville De l'infini ; qu'un être inconnu démembra ; Cours des lions d'un vague et sinistre Alhambra ? G'geure de Dédale et de Titan ; démenée De compas ivre et roi dans la montagne immense ; Stupeur du voyageur qui suspend son chemin ; Exagération du monument humain.

Prends-tu pour des pantins et pour des jacquemarts Orions, Sirius, Vesta, Saturne et Mars ? Et la création est-elle une fontaine A mécanisme ainsi que la Samaritaine ? As-tu donc peur de voir le monde aller tout seul ? Faut-il que la forêt dise : Père, un tilleul ! Un chêne ! et maintenant donnez-moi de la mousse Pour que le bruit du vent dans mes antres s'émeuve [se i

Quoi ! cet échange vaste et saint d'attraction, Ce flux et ce reflux de la création Qui jette dehors l'être et sans fin le résorbe, L'univers, ne peut-il rouler, ce ciel, flamme, orbe, Sans que la terreur crie : Il nous faut des états ! Sans que l'homme, appelé à l'aide l'entéité, l'Immensel, Bhagavan, Chromos, Théos, échine Un travailleur divin à tourner la machine ?

Fais ce rêve, homme ! et marche où l'erreur te [conduit.

Quant à moi qui suis l'ombre et qui vais dans la [nuit,

Je n'accepterais pas, pour faire des prodiges, Pour cr user un puits sombre et l'emplit de ver [tiges,

Pour soulever un monde, effroyable fardeau, L'échange de ton Dieu contre ma goutte d'eau.

La voix se tut.

Alors je relevai la tête :

— Mais cette goutte d'eau, crie-je, qui l'a faite ?

Et vous, pauvre poète lockroyé et vacquerisé sur vos vieux jours, qui vous avait fait ? Mais ce n'est pas une goutte d'eau, c'est une goutte de vitriol qui avait lézardé votre génie.

Car l'enthousiasme de MM. Vacquerie et Lockroy n'y fera rien. Ces vers de la décadence hugotique, sont — malgré quelques éclaircies où reparait l'artiste inspiré de jadis — d'un grotesque amusant. Essayez plutôt de lire tout ce ramassis de rimes cocassées, et jugez.

Néanmoins, c'est cela qui pétrifie d'admiration M. Philippe Gille du *Figaro*.

LA QUESTION JUIVE ET LA PAPAUTE

(Du *Moniteur de Rome*)

Le sémisme est devenu une question sociale, économique et internationale. Depuis 15 ans, l'antisémitisme coule à pleins bords, dans les pays slaves, germaniques et hongro-autrichiens. De là, il a coulé vers la France, où un esprit militant l'a rendu populaire.

Stoecker, le premier, a jeté le cri d'alarme, à Berlin. L'Autriche a suivi. Si, aujourd'hui, il existe une question juive, ce ne sont ni les catholiques, ni les latins, ce sont les protestants et les schismatiques qui l'ont appelée à la vie. C'est tant mieux. La presse hébraïque a moins de prétextes de crier à l'intolérance et à la persécution, parce que, si les catholiques avaient mené la campagne, Dieu sait si nos adversaires auraient vidé sur nos têtes tous les charbons de leur colère et tout le répertoire de leurs accusations perfides.

Mais une sanction législative manquait à ces luttes pour la préservation de la société. La Russie vient de la fournir.

A cette heure, un esprit fort différent de celui qui animait le gouvernement d'Alexandre II, au point de vue de la politique intérieure, préside à celui de son fils. A l'ère des grandes réformes organiques payées souvent au prix de bien des désillusions, a succédé l'ère du recueillement, du repliement sur soi-même, et, sur plusieurs points de la réaction. Immédiatement après l'avènement d'Alexandre III, en 1881, la question juive avait fait irruption sur la scène politique par de sanglantes émeutes dans les provinces du Sud-Ouest.

On n'a pas oublié le grand exode qui en fut la suite et qui rendit si sensible la solidarité universelle du monde moderne en troublant gravement le marché du travail et la paix sociale à Londres par l'immigration en masses des fugitifs juifs.

Depuis lors, la question juive fut à l'ordre du jour des conseils de l'empire. Une grande commission d'enquête, celle qui présida le comte Pahlen, avait conclu au développement du régime de semi-liberté et de tolérance que le gouvernement d'Alexandre II avait institué : ses projets furent enterrés dans les cartons.

Au contraire, le général Ignatieff fit rendre dans un esprit opposé, en mai 1882, une série de mesures connues sous le nom de lois provisoires, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne doivent pas durer indéfiniment — elles sont toujours en vigueur — mais qu'elles ne peuvent figurer au code des lois définitives de l'Empire, n'ayant reçu que la sanction du Conseil des ministres et non pas celle du Conseil de l'empire. La législation juive est un si énorme assemblage — on y compte plus de 1,500 articles dispersés dans le Code — qu'elle fournit toutes les dispositions que peut souhaiter la réaction la plus déterminée.

Il ne saurait être question de reproduire en détail ces mesures. L'esprit général de l'opération consiste à remet-

tre en vigueur les lois et décrets qui parquaient jadis les juifs comme dans un Ghetto à grand, et à resserrer les mailles partout où elles pourraient livrer passage à quelque exception favorisée.

Il y a 25 gouvernements, dont 15 de l'ancienne Pologne et 10 attenants, dans lesquels seuls les juifs peuvent résider : ils sont exclus du reste de l'empire, à moins de payer patente dans la première guilde des marchands ou d'avoir un degré universitaire. Ces exceptions sont désormais interprétées rigoureusement ; on ne les accorde qu'à la personne même, on limite de plus en plus le nombre des juifs autorisés à étudier dans les établissements d'enseignement supérieur.

Une fois ramenés dans leurs 25 provinces, les juifs ne sont pas libres d'y résider à leur gré. Les villes seules peuvent leur servir de domicile. Ceux qui, grâce à la tolérance des autorités, s'étaient établis à la campagne, sont ramenés dans leurs villes. De plus, interdiction de se fixer dans un rayon de 50 verstes de la frontière.

Le Nord a exposé l'autre jour les considérants de cette mesure sévère. Sans justifier en détail les lois russes, il faut convenir que l'Europe, et surtout les pays où les juifs sont en plus grand nombre, ont besoin d'une barrière infrangible contre l'esprit de domination et d'exploitation, qui anime la race sémite. Ce n'est pas une persécution confessionnelle, ce n'est pas une guerre de religion.

La question juive est essentiellement une question économique. Le juif a suprématie commerciale sur le chrétien. Il en a abusé. Aucun honnête homme ne peut le nier. Les peuples ont-ils le droit de se défendre ? Voilà le débat. Il est clair que ce droit est inaliénable et absolu. L'Europe peut et doit, si les masses ne sont pas vouées à l'exploitation, établir une législation qui réfrène l'abus de l'activité du sémite, dans tel domaine où elle devient un mal, une anomalie, un principe de ruine. Quand les Papes au moyen-âge sauvaient les juifs d'une castastrophe universelle ils prenaient en même temps leurs mesures, pour que le chrétien ne devint pas la victime du sémite. Leur sphère de travail fut restreinte, Combien de flots d'encens n'a-t-on pas versés, pour stigmatiser le ghetto, cette forme antique d'une préservation sociale. Or, voici que la civilisation moderne, avec tous ses progrès, commence à voir d'un œil moins injuste la sage et prévoyante politique du St-Siège.

Les livres parus dans ces derniers temps sont l'apologie du passé si bafoué du Pontificat romain. Ce mouvement grandira, car le mal est irrésistible, et quand l'Europe courra aux excès, on comprendra ce qu'il y avait de sain, de juste et en même temps d'éminemment libéral dans les lois de la Rome pontificale. Tolérance ! Liberté ! Mots prestigieux et sonores ! Mais ce sont là deux choses négatives ; et lorsque le déluge de maux s'élève autour des remparts les plus essentiels de la civilisation, ces mots suffisent-ils ? Un monde, celui de Rousseau et du contrat social, sombre ; un autre doit lui succéder. La période, que nous traversons, est la période mitoyenne, où les ruines du passé et les reconstructions de l'avenir sont couchées pêle-mêle dans la poussière, mélange informe et aux aspects mélancoliques, mais d'où sortira une société mieux ordonnée. L'organisme substituera le mécanisme et l'individualisme.

AUX ABONNÉS RETARDATAIRES

Nous sommes décidé à suivre l'exemple de plusieurs de nos confrères, et à prendre des mesures de rigueur contre les abonnés qui ne soldent pas leurs arriérés.

D'ici à quelques jours nous allons mettre tous les comptes pour arriérés d'abonnement au *Courrier du Canada* et au *Journal des Campagnes* entre les mains de nos avocats.

Personne ne pourra se plaindre d'avoir été pris par surprise, et s'il y a des frais d'encours ce sera la faute de ceux qui n'auront pas voulu être raisonnables.

AVIS.

L'abonnement au "Courrier du Canada" est uniformément fixé à \$4 payables d'avance.

L'abonnement au "Journal des Campagnes" est de \$1, aussi payables d'avance.

Toutes les lettres concernant la rédaction, l'administration, les abonnements, les annonces, les arrangements, etc., devront être adressées au sousigné.

M. Léger Broussau, propriétaire de l'imprimerie et M. Elzéar Sédard, gérant, continueront à s'occuper pour nous de l'administration.

THE CHAPMAN,

Directeur-général du "Courrier du Canada," Rue Duval, Québec.

ANNONCES NOUVELLES

Grande édition—Elie Bédard.
Avis.—MM. Louis Boivin & Fils.
Avis.—Jonas Gosselin.
Canada Life Assurance Co.—Frank Pennée.
Compagnie du Richelieu et Ontario.
Tapis : Préferts—Glover, Fry & Co.
Pianos : Pianos—Bernard, Fils & Co.
Instruments de musique, &c.—L. N. Pratt.
Le Magasin du Louvre.—Côté & Faguy.
Étoffes à robes.—Behan Bros.

CANADA

QUEBEC, 7 JUILLET 1891

EN FUREUR

L'Electeur reproduit l'article de la Minerve intitulé : Une trouvaille, que nous avons publié hier dans notre dernière édition, et il le fait suivre de cette déclaration furibonde :

Le directeur du Courrier du Canada ment sciemment, délibérément en tenant ce langage. Il sait qu'il ment et il n'hésite pas tout de même à mentir, pour la seule satisfaction de se trouver des compagnons dans les embarras qui l'affligent.

Ces lignes nous montrent un homme suffoqué de rage, rouge comme un petit coq, et tremblant de fureur.

Non, M. Pacaud, le directeur du Courrier ne ment pas sciemment, délibérément, sachant qu'il ment, etc. Il se ferait un scrupule de chasser sur vos terres, et de marcher sur vos brisées.

Le directeur du Courrier a tout simplement reproduit une information de la Gazette de Montréal et un article de la Minerve où il était question du billet de MM. Pacaud et Langelier.

L'information de la Gazette était comme suit :

M. Martin Connolly, le teneur de livres, produisit et identifia quelques-uns des livres de chèques qui avaient été apportés de Québec par Kelley, et le contenu des boîtes fut mis devant le comité.

Un des documents fit paraître un sourire très visible sur les lèvres de ceux qui entouraient le président, et plusieurs membres s'approchèrent pour l'examiner.

Il vint un billet signé par Ernest Pacaud et endossé par Charles Langelier, pour \$700, et un protêt notarié, le billet n'ayant pas été payé, pour cause d'insuffisance de fonds.

Voilà ce qui a paru dans la Gazette de Montréal de vendredi, première page, cinquième colonne. Et nous avons reproduit ce paragraphe dans notre numéro de samedi.

M. Pacaud aurait pu commencer par s'indigner contre la Gazette.

Son émotion a mis bien du temps à se produire.

Le reporter de la Gazette de Montréal dit que plusieurs membres du comité ont vu parmi les papiers des Connolly un billet signé Ernest Pacaud et endossé Chs. Langelier.

M. Pacaud nie l'existence de ce billet.

C'est une simple question de fait.

Le reporter de la Gazette a-t-il dit vrai ? a-t-il dit faux ?

Voilà toute la question.

Notre rôle s'est borné à reproduire l'information.

Les indignations de M. Ernest Pacaud à notre adresse sont donc superflues, et nous l'engageons à choisir davantage ses expressions.

Il ne pourra qu'y gagner sous tous les rapports.

Sir George Baden Powell, le commissaire de la Grande-Bretagne dans l'affaire de la Mer de Behring, est arrivé à Ottawa où il aura plusieurs entrevues avec le premier ministre sir John Thompson et l'hon. M. Tupper. Sir George partira dans quelques jours pour Vancouver où le commissaire du Canada, Dr Dawson, le rejoindra.

ESCLAVES D'UN SYNDICAT

L'Événement d'hier publiait cette dépêche empruntée au Star, croyons-nous :

"M. le comte Mercier, premier-ministre de Québec, est probablement le personnage dont on parle le plus maintenant à Montréal. Récentement un citoyen bien informé de cette ville disait, en faisant allusion aux arrangements que M. Mercier vient de conclure en Europe relativement à l'emprunt des \$10,000,000 :—M. Mercier est entièrement entre les mains de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Son acceptation d'une avance probable de \$1,000,000, à 4 pour cent, place pratiquement le contrôle de l'emprunt entre les mains de cette institution. La succursale belge de cette institution est représentée par M. Cahen D'Anvers. Ce monsieur doit la famille est d'Anvers, a été faite comte romain, il y a quelques années et a alors ajouté d'Anvers à son nom.

C'est exactement ce que nous écrivions l'autre jour.

Le syndicat qui avance de l'argent à M. Mercier, en attendant que l'emprunt puisse être lancé, va se trouver en position de faire prévaloir toutes ses exigences.

Nous disions l'autre jour : "Et quand l'emprunt permanent sera conclu, à quelles conditions le sera-t-il ? Comment bien faudra-t-il payer d'intérêt, de commission ? à quel prix seront placés nos bons ? Enfin quels avantages le syndicat exigera-t-il pour lui, en retour de sa complaisance à fournir l'argent "en attendant."

Nous craignons fort que la réponse à ces questions ne soient guère satisfaisantes pour la province de Québec.

NOS VOIES FERRÉES

Les statistiques du gouvernement au sujet des chemins de fer du Canada sont publiées.

Le tableau sommaire suivant indique l'état général du pays à ce sujet :

Milles de chemins de fer complétés (lignes posées).....	14,004
Milles de voies d'évitement.....	1,679
Milles de rails d'acier sur les lignes principales.....	665
Milles de rails d'acier sur les lignes principales.....	13,339
Milles en opération.....	13,256
Capital payé, en y comprenant les quatre items suivants.....	786,447,811
Bonus du gouvernement payés.....	142,330,663
Prêts du gouvernement payés.....	21,201,315
Souscriptions du gouvernement aux fonds capitaux payés.....	350,000
Oreilles municipaux payés.....	13,709,624
Receites principales.....	46,843,826
Dépenses d'exploitation.....	32,913,350
Receites nettes.....	13,930,476
Nombre de passagers.....	12,821,263
Tonnage du fret.....	20,787,469
Nombre de milles parcourus.....	41,849,379

La somme des prêts, des bonus, etc., promis par le gouvernement et les corporations municipales aux chemins de fer complétés ou en voie de construction, est de \$189,721,342.

L'ENSILAGE

L'hon. M. Joly vient de publier la circulaire suivante adressée à la classe agricole :

L'industrie laitière a pris un si grand développement dans la province depuis quelques années, qu'elle est devenue dans beaucoup d'endroits, la principale ressource de nos cultivateurs, et le peu d'argent qui circule aujourd'hui dans nos campagnes, provient presque exclusivement du prix payé par les fromageries et les beurrieres pour notre lait.

Les manufactures se multiplient si rapidement qu'il y a peu de paroisses, maintenant où l'on n'en rencontre pas au moins une ; il n'est pas rare d'en trouver deux ou trois dans une paroisse ; la Baie du Fevre en compte sept.

L'attention des cultivateurs se concentre de plus en plus sur l'amélioration du bétail, en vue de la production du lait, et naturellement l'on s'occupe de trouver les meilleurs moyens de procurer une nourriture saine et abondante à ce bétail amélioré, surtout pendant nos longs hivers ; c'est grâce à l'ensilage que nous viendrons à bout de résoudre ce problème.

Depuis quelque temps, le gouvernement s'occupe activement de cette question ; un octroi additionnel a été accordé à toutes les sociétés d'agriculture pour leur permettre de donner des prix pour le meilleur ensilage et les meilleurs silos ; des circulaires ont été envoyées dans les campagnes, expliquant dans tous ses détails, la construction des silos, la culture de l'ensilage et la manière de le conserver, et le département de l'Agriculture fait faire des petits modèles de silos en bois, pour servir de modèle dans les localités où il n'y a pas encore de silos et où leur mode de construction n'est pas compris. Les sociétés qui désirent en avoir n'ont qu'à en faire la demande au département de l'Agriculture. Le modèle est sur une échelle d'un pouce au pied en le suivant fidèlement, il n'y aura pas erreur possible.

C'est surtout après une saison de sécheresse comme celle-ci, où le fourrage menace d'être si rare, que l'on saura apprécier à sa juste valeur les avantages de l'ensilage.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

H. G. JOLY DE LOBNIÈRE

Le Garlois, le Figaro et la plupart des journaux importants de Paris demandent l'abandon des poursuites contre M. Lesseps à propos du canal de Panama.

PETITE GAZETTE

Le prince George de Grèce s'est embarqué pour l'Europe, samedi à New-York.

La campagne électorale est très chaude à Carlow, en Irlande. Les pannelistes et les anti-pannellistes se font une guerre acharnée. Les coups de bâton et les pierres volent dru. Plusieurs personnes ont été blessées dimanche.

Le 2 juillet était le 71e anniversaire de la naissance de Sir Charles Tupper. Sir Charles jouit toujours d'une santé robuste.

Ses nombreux amis et les admirateurs de son immense talent s'unissent pour lui souhaiter longue vie.

Après la récolte de Russie voilà maintenant celle de l'Inde qui se trouve menacée d'une destruction complète. La partie septentrionale de ce dernier pays est présentement ravagée par des nuées de sauterelles qui ne laissent pas un brin d'herbe intact sur leur passage.

On est unanime à reconnaître un but politique au voyage de l'empereur Guillaume en Hollande, et l'on croit qu'il s'agit de l'entrée de la Hollande dans une alliance commerciale.

Parlement Fédéral

Ottawa, 6 juillet

M. DEWDNEY dépose un bill modifiant l'acte des Territoires du Nord-Ouest. M. Dewdney dit que c'est en substance le même bill qui a été soumis à la Chambre l'année dernière.

La chambre discute ensuite en comité et adopte en deuxième délibération quelques bills privés, au nombre desquels un bill par M. Desjardins, de l'Islet, pour remettre en vigueur l'acte concernant la compagnie du pont de Québec, et un bill de M. Curran, concernant le chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

M. CURRAN dit que le gouvernement de la province de Québec a donné son approbation au bill.

M. AMYOT dit qu'il est heureux d'appréhender cette nouvelle, et dit qu'il ne s'opposera pas à l'adoption du bill du moment que les droits provinciaux ne sont pas lésés.

M. FAUVEL dit que ce chemin de fer traverse son comté et qu'il ne s'opposera pas à ce que le gouvernement donne à ce chemin sa part de l'argent public.

En réponse à M. Delisle, Sir ADOLPHE CARON dit que la règle 74 des règlements de la milice du Canada n'impose pas forcément l'obligation pour un lieutenant-colonel de résider dans les limites de la cité ou district dans lequel il a formé son bataillon. La règle dit que le lieutenant-colonel "pourra être forcé d'y résider." Des plaintes ont été portées contre M. Arthur Beaudry, par M. Lévis Dussault, mais après enquête M. Beaudry s'est justifié.

En réponse au même, Sir HECTOR LANGEVIN dit que Hector Laforez Langevin possède un certificat en date du 17 juin 1888, comme membre de la société canadienne des ingénieurs civils.

En réponse à M. Choquette, M. TUPPER dit que le capitaine du steamer Alert est un nommé Kenny, qui n'est pas nommé d'une manière permanente mais qui est seulement à l'essai.

En réponse à M. Amyot, Sir HECTOR dit qu'il déposera sur le bureau de la Chambre, avant la fin de la séance le contrat pour le bassin de Kingston.

M. MULOCK propose que la Chambre se forme en comité demain pour considérer la résolution suivante :

"Qu'il est expédient que la ficelle à lier soit placée sur la liste des articles francs de droits."

M. Mulock dit que la ficelle à moissonner se vend dans les Etats-Unis de trois à quatre centimes la livre moins cher qu'en Canada, et que si les droits sur cet article étaient abolis, le prix en diminuerait aussitôt comme le prix du sucre a diminué. Dans le seul comté de York, les droits représentent une taxe annuelle de \$10,000 sur les cultivateurs qui se servent de la ficelle à lier. Pour tout le Canada, la taxe est évaluée à \$300,000 que les cultivateurs paient, non pas au trésor public, mais aux manufacturiers qui ont monopolisé la fabrication de cet article, car le gouvernement n'a reçu l'année dernière que \$1,279 de droits sur cet article.

M. GRIEVES appuie la motion de M. Mulock et dit que l'abolition des droits sur la ficelle à lier, aurait l'effet de briser le combine qui tient le prix de cet article à trois et quatre centimes de plus qu'il ne devrait être. Dans le comté de Perth qu'il représente, M. Grievés dit que les cultivateurs paient annuellement sur cet article \$7,636.98 de plus qu'ils ne devraient payer.

M. O'BRIEN dit que la comparaison entre le sucre et la ficelle faite par M. Mulock porte à faux. Ce sont les droits sur le sucre brut qui ont été abolis. Ils ne peuvent pas être sur la matière brute qui sert à la fabrication de la ficelle, car cette matière brute est déjà admise en franchise. M. O'Brien dit qu'il a acheté sa ficelle à lier à trois centimes de moins que les prix cotés par M. Mulock, et que le tarif n'a pas l'effet d'élever le prix de cet article, mais simplement d'empêcher le fabricant américain de venir vendre sa ficelle en Canada et nuire au commerce du fabricant canadien.

MM. Casey, Wallace, MacMillan, Watson, et Sproule parlent tour à tour sur le sujet et répètent en substance les mêmes arguments.

A six heures la séance est suspendue.

Sir HECTOR LANGEVIN dépose sur le bureau de la Chambre le contrat du bassin de Kingston.

SÉANCE DU SOIR

La séance du soir a été occupée à la discussion de la motion de M. Mulock. Les orateurs ont été MM. Bain, Stairs, Fairbairn, McNeil, Dr Ferguson, Gilmor, Daly et Bowell.

M. DALY a dit que pour sa part il ne veut pas que les cultivateurs paient plus cher pour leur ficelle à lier que ceux des Etats-Unis, et si le combine des fabricants de ficelle veut surcharger le consommateur, il espère que le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour détruire les effets du combine.

M. BOWELL dit que les cultivateurs canadiens ne paient pas leur ficelle plus cher que les cultivateurs américains. Les prix de gros auxquels les manufacturiers américains offrent de vendre leur ficelle en Canada sont des prix pour l'exportation seulement. Si le libre échange continental était établi, les manufacturiers américains cesseraient d'appliquer leurs prix d'exportation au Canada.

M. CHARLTON dit que les manufacturiers de ficelle qui font partie du combine reçoivent chacun une part de \$10,000 pour leurs profits par année, et que ces milliers de piastres sont payés par les cultivateurs.

M. DAVIN dit que si le ministre des Finances enlevait le droit sur la ficelle à lier, il ferait simplement l'affaire des manufacturiers américains. Il dit que des cultivateurs du Dakota, en mission à Regina, ont déclaré que les prix des choses nécessaires aux cultivateurs n'étaient pas plus élevés en Canada qu'aux Etats-Unis.

M. WELSH dit que si les droits sur la ficelle à lier étaient abolis le prix de cet article diminuerait de 25 pour cent tout comme pour le sucre.

M. Mulock et M. Foster résumant la discussion et la Chambre est appelée à voter. Le vote donne le résultat suivant :

Pour : MM. Allan, Allison, Amyot, Armstrong, Bain, Barron, Beausoleil, Bédard, Beith, Borden, Boursa, Bowers, Bowman, Brodeur, Brown (Chateauguay), Brown (Monck), Burdett, Cameron, (Huron), Campbell, Carroll, Cartwright, (Sir Richard), Casey, Charlton, Choquette, Christie, Colter, Davidson, Dawson, Delisle, Devin, Edgar, Edwards, Fauvel, Featherstone, Flint, Forbes, Fraser, Fremont, Gauthier, Geoffroy, Gorman, Gilmor, Godbout, Gries, Guay, Hargrave, Harwood, Innes, King, Landerkin, Langelier, Laurier, Lavergne, Leduc, Livingstone, McDonald, (Huron), McGregor, McMillan, Mignault, Mills (Bothwell), Monk, Mousseau, Mulock, Paterson, (Brant), Perry, Proulx, Rinfret, Rowand, Sandborn, Sempie, Somerville, Spohn, Sutherland, Tarte, Trow, Truax, Vaillancourt, Watson, Welsh, Yeo.—80.

Contre :—Adams, Barnard, Bergeron, Bowell, Burns, Cameron (L'Anse-au-Loup), Carignan, Carpenter, Caron (Sir Adolphe), Coatsworth, Cochrane, Cockburn, Corbould, Costigan, Craig, Curran, Daly, Daoust, Davin, Davis, Desjardins (Hochelaga), Desjardins (L'Islet), Dewdney, Dickey, Dugas, Dupont, Dyer, Earle, Fairbairn, Ferguson (Leeds et Green), Foster, Fréchette, Gillies, Girouard, Gordon, Grandbois, Haggart, Hazen, Henderson, Hodgins, Hutchins, Ingram, Jamieson, Jones, Kaubach, Kenny, Kirkpatrick, Langelier (Sir Hector), LaRivière, Léger, Lippé, Macdonald (King), Macdonald (Winnipeg), Macdonell (Algoma), Mackintosh, McAllister, McDonald (Victoria), Macdonnell (Cap-Breton), McGreevy, McKay, McLean, McLennan, McLeod, McNeill, Madill, Marshall, Miller, Mills (Annapolis), Monroff, Montague, O'Brien, Oimette, Patterson, (Colchester), Pelletier, Pope, Putnam, Reid, Robillard, Rome, Ross (Dundas), Ross (Lisgar), Ryckman, Savard, Skinner, Sproule, Stairs, Taylor, Temple, Thompson (Sir John), Tisdale, Tyrwhit, Wallace, Weldon, White (Cardwell), White (Shelburne), Wilmot, Wood (Brookville), Wood (Westmoreland).—100.

A 1 h. 25 la Chambre s'ajourne.

TERRIBLE ACCIDENT

13 morts—60 blessés

Charleston, W. Va., 4.—Le plus terrible accident dont cette région ait été le théâtre est arrivé sur le chemin de fer Kanawha et Michigan, samedi matin, vers huit heures.

Un convoi de chemin de fer composé de deux chars laissés la ville chargée de passagers et d'excursionnistes de l'ordre des United American Mechanics, qui se rendaient à Pocas.

L'accident a eu lieu sur un pont très élevé qui a pris feu pendant la nuit ; la chaleur fit dilater les lisses. La locomotive et le char à bagage passèrent sans encombre, ainsi que le char de la malle, mais les deux chars d'excursionnistes furent précipités hors de la voie. Le deuxième char tomba d'une hauteur de trente pieds.

Un char plateforme tomba par-dessus ce char sous lequel on trouva tous les morts.

Treize personnes ont perdu la vie, une soixantaine sont plus ou moins gravement blessées. Dès que la chose se put, les médecins et les ambulanciers arrivèrent en bon nombre. Ils se trouvèrent en présence de scènes déchirantes.

Un petit enfant avait perdu son père et sa mère, un homme avait la tête séparée du tronc et on ne le repêcha que longtemps après avoir découvert le corps.

On croit qu'il y a encore deux ou trois cadavres sous les débris.

Les meilleurs eaux gazeuses

Certificat d'un analyste

J'ai analysé les eaux gazeuses, ginger ale, cidre, cream soda, et, etc., fabriquées par M. N. Y. MONTREUIL, Québec. Je les ai trouvées toutes de qualité supérieure, très pures, et ne contenant aucune substance nuisible à la santé.

P. J. ED. PAOË Ptre.

Ancien profess. de chimie, université Laval Québec, 17 juin 1891.—lan.

LE

"Courrier du Canada"

Est en vente chez MM. Bédard tabacconiste, rue et Faubourg St-Jean, chez M. Victor Marier, dépôt central de journaux, rue d'Algonquin, J. Ernest Leppage, 14, rue Saint-Georges, Fiteau, libraire, rue Duval, Hauteville, A. O. Raymond, rue la Fabrique, Drouin et Frère, rue St-Joseph, St-Roch, et à Lévis chez M. C. A. Demers, station de I. O. R.

PIANOS

HAZELTON, FISHER, DOMINION.

Le plus grand choix au Canada AU PLUS BAS PRIX !

N'ACHETEZ pas avant de venir examiner mon ÉTABLISSEMENT ou d'écrire pour les Catalogues illustrés. Comme je n'ai pas d'agents, veuillez vous adresser directement AU MAGASIN afin d'acheter.

A MEILLEUR MARCHÉ !!!

25-Fret payé jusqu'à Québec.

LE PRATTE 1676 NOTRE DAME MONTREAL



ON recevra à ce Bureau jusqu'à JEUDI, le 23 JUILLET prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné avec la suscription "Soumission pour Charbon, l'édifice Publics," pour la fourniture du charbon aux l'édifices Publics, de l'Etat.

On pourra obtenir une formule de soumission, ainsi que toute information nécessaire en s'adressant à ce Bureau, après LUNDI, le 29 JUILLET.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule imprimée, qui sera fournie, et signée de leurs mains.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du montant de la soumission.

Ce chèque sera confiné si le soumissionnaire refuse de signer son contrat sur demande, ou s'il manque de faire l'ouvrage contracté, et il sera retourné au cas où la soumission sera refusée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, E. F. E. ROY, Secrétaire

Département des Travaux Publics, Ottawa, 24 juin 91 Québec, 29 juin 1891—6f



SOUMISSION POUR HUILLE.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à MARDI, le 14 JUILLET prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné avec la suscription "Soumission pour Huile," pour la fourniture et le livraison, à Sorel, Québec, de 3,400 grosses tonnes (2,240 livres) de la meilleure huile à vapeur, récemment extraite et bien tassée, à n'en faire le chargement, car on n'acceptera pas, en aucune circonstance, le produit général de la houillère.

Les soumissionnaires devront faire connaître le nom de la houillère, la qualité de la houille offerte et le prix demandé pour chaque tonne livrée sur le quai de Sorel.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, à échéance illimitée, égal à la somme de \$550, et payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confiné si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement, il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Par ordre, E. F. E. ROY, Secrétaire

Département des Travaux Publics, Ottawa, 24 juin 1891. Québec, 30 juin 1891—4f

Restaurateur de Robson.

Pourquoi perdre votre argent à acheter de la viande fraîche, grasse, vieille, prématurée, et à la faire cuire, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chère famille, en couleur naturelle et sans épices, un excellent plat de viande, et faire disparaître ces écarts d'une délicate et précieuse nourriture.

Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux éleveurs leur bœuf naturel, mais il possède le plus précieux des secrets pour leur donner un lustre incomparable et de leur faire perdre tout ce qui n'est que du gras, et qui n'est que du gras, et qui n'est que du gras.

Cet aliment est hautement recommandé par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

En vente partout—50 centimes la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire, Joliette, P. Q., Canada.



La Chevelure, c'est la Santé!

Le REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE nettoie la Tête et fait disparaître les pellicules. Il empêche la chute des cheveux et en fait croître.

LE REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE est une lotion douce et rafraîchissante, sans égale comme pommade et contenant tout ce qui est nécessaire pour faire croître les cheveux et les faire tomber.

LE REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE n'est pas une teinture, c'est un stimulant et un tonique. Cette préparation est de plus exempte de tout produit chimique dangereux, ainsi que l'atteste un grand nombre de témoignages des meilleurs autorités médicales.

Cherchez la pharmacie, 50cts. la bouteille. S. LACHANCE, seul propriétaire, 1253 et 1519 Rue St-Catharine, MONTREAL.

1 mai 1891—1 an.

Canada Life Assurance Co

Bureau Principal, HAMILTON, Ont.

Capital et Fonds de Garantie au-dessus de.....\$12,000,000.00 Revenu Annuel au-dessus de.....2,000,000.00 Assurances en force le 31 Décembre 1891.....54,086,801.21

Frank Pennée,

Agent et Inspecteur pour la Ville et le District de Québec.

Québec, 26 juin 1891—1m 221

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUEBEC





CHEMIN DE FER QUÉBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Blanches

Service de train solide. — Entre Québec et Boston, tous les jours, via Sherbrooke et White River Junction. — Chars directs de Québec à Portland, tous les jours, via Dudsell Junction.

La seule ligne sur laquelle circulent les chars parloirs et d'ortoirs entre Québec et Springfield et entre Québec et Boston sans changement.

LE ET APRÈS LUNDI, le 29 JUIN 1891, les trains circuleront comme suit :
EXPRESS. — Départ de Québec, par le bateau-passeur de 1.30 heure P. M., de Lévis à 2.00 h. P. M., arrive à Sherbrooke à 8.00 P. M., arrive à New-Port, à 11.47 A. M.

Ce train court directement de Québec à Boston sans changement.
Char Monarque, parloir, buffet et d'ortoir de Québec à Springfield, et de Québec à Boston sans changement.

PASSAGER. — Quitte Québec (par le bateau-passeur) 8.30 h. P. M., Lévis 9.15 h. P. M., arrive à Sherbrooke à 4.30 A. M., Boston à 4.55 h. A. M., New-York à 6.20 h. P. M., et via Dudsell Junction, arrive à Fabyan à 8.50 h. A. M., Portland à 12.15 h. P. M., Boston, via North Conway à 3.30 h. P. M.

Char monarque, parloir et d'ortoir, de Québec à Lancaster, N. H., via Dudsell Junction, connectant avec les chars Pullman à Lancaster, N. H. pour Portland et Boston.

Char direct (siège avec coussins) entre Québec et Portland.

Ce convoi quittera Québec tous les dimanches soirs au lieu des samedis soirs.

MIXTE. — Part de Québec par le bateau-passeur à 1.15 h. P. M., de Lévis à 1.40 h. P. M., arrive à la jonction de la Beauce à 5.45 heures P. M., arrive à St-François à 6.46 h. P. M.

Les trains arrivent à Québec
EXPRESS. — Part de New-York à 4.40 heures P. M., de Boston à 7.45 P. M., part de Sherbrooke à 7.40 A. M., arrivent à Lévis à 1.30 h. P. M., et à Québec par le bateau-passeur à 1.45 h. P. M.

Ce convoi court directement de Boston à Québec via White River Junction et Sherbrooke sans changement de chars.

Char monarque, parloir et d'ortoir, de Boston à Québec, et de Springfield à Québec sans changement.

PASSAGERS — Quitte New-York à 10.00 A. M., Boston à 1.00 P. M., quitte Boston via North Conway à 1.15 h. P. M., part de Portland à 1.05 h. P. M., arrive à Lévis via Dudsell Junction à 6.35 h. A. M., et à Québec par le bateau-passeur à 6.45 h. A. M.

Chars monarque, parloir et d'ortoir, de Lancaster à Québec via Dudsell Junction sans changement.

Char direct de Portland à Québec sans changement via Dudsell Junction.

MIXTE. — Quitte St-François de la Beauce à 6.00 h. A. M., arrive à la jonction de la Beauce à 7.05 heures A. M., à Lévis à 10.2 heures A. M., et à Québec par le bateau-passeur à 10.30 A. M.

C'est là le meilleur et commodément de chemin de fer qui ait jamais été donné entre Québec et la Nouvelle-Angleterre, et met les citoyens de Québec en état de voyager avec confort dans toutes les principales villes le long des lignes de chemin de fer du "Boston et Maine" ou du "Maine Central" sans être sujets au désagrément de changer de chars.

Le bagage est transporté sans directement sans être dérangé ou être changé d'un char à un autre sur le voyage.

Billets de touristes pour New-York, les Montagnes Blanches, Boston, New-York, sont en vente à partir du 1 juin à 1 octobre, et les billets d'excursion du samedi, bons pour aller le samedi et revenir le lundi suivant, sont en vente à partir du 1 juin jusqu'au 30 septembre.

Pour autres informations s'adresser au bureau des billets, en face de l'hôtel St-Louis, ou aux agents de la compagnie.

FRANK GRUNDY,
Surintendant général.
J. H. WALSH,
Gérant gén. fret et passager.
Québec, 29 juin 1891

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1891—Arrangements d'été—1891

LE ET APRÈS LUNDI, le 22 JUIN 1891, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

Les trains quitteront Lévis
Express pour la Rivière-du-Loup et Dalhousie. 7.25
Accommodation pour la Rivière-du-Loup. 8.00
Express pour Halifax et Saint-Jean. 14.30
Accommodation pour la Rivière-du-Loup. 17.45

Les trains arriveront à Lévis
Accommodation de la Rivière-du-Loup. 5.15
Express de St-Jean et Halifax. 10.40
Accommodation de la Rivière-du-Loup. 16.45
Express de Dalhousie et Rivière-du-Loup. 20.05

Le char-dortoir attaché au train Express qui part de Lévis à 7.25, se rend à Dalhousie, et celui du train Express qui part de Lévis à 14.30 va jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur.

Le train qui arrive à Lévis à 10.40, circulera tous les jours à partir de la Rivière-du-Loup.

100. Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations pour la route, les taux du fret et des passagers s'adressant à
L'AGENCE DE QUÉBEC, 49, RUE DALHOUSIE.
D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Bureau du chemin de fer,
Moncton, 17 juin 1891.
Québec, 19 juin 1891.

TÉLÉGRAPHIE

NOUVELLES D'OTTAWA

Le rapport de M. Adam Brown
— La vie de Sir John — Le comite du monument

Ottawa, 6. — Le comite des impressions a décidé d'imprimer 120,000 copies du rapport de M. Adam Brown, commissaire canadien à l'exposition de la Jamaïque.

Le lieutenant-colonel Pennington Macpherson, d'Ottawa, proche parent de feu Sir John Macdonald, a reçu instruction d'écrire la vie du premier ministre défunt.

Le comite du monument à Sir John Macdonald s'est rendu en députation auprès de M. Abbott et de M. Lacoste aujourd'hui. Après avoir entendu les explications de M. Sanford Fleming, M. Abbott a demandé au comite de présenter un plan défini. Ce plan sera pris en considération par le gouvernement avec la plus grande attention. Il approuve l'idée de ce monument et dit qu'il servira d'enseignement aux générations à venir. Le sénateur Lacoste a aussi promis de faire tout en son pouvoir pour mener le projet à bonne fin.

ECHOS DE LA BEAUCÉ

Petites nouvelles.—Pénible accident sur le Québec-Central.—L'indépendance des récoltes.—Les mines d'amiant à St-François

— M. Auguste Pacaud, réviser des listes électorales, commencera son travail à la fin d'août.

— M. Nicodème Audet, marchand de St-Anselme, et ancien député de Dorchester à la législature de Québec, est parti samedi avec son fils aîné, le notaire Eugène Audet, de St-Anselme, pour New-York, où il s'embarquera jeudi à bord du City of Rome pour un voyage de quatre mois en Europe. Il se rendra jusqu'en Palestine et en Jérusalem.

— Une dépêche de New-York arrivée samedi à l'adresse de M. A. Taschereau, annonce que M. Edouard Taschereau a subi l'opération préliminaire sans souffrance et qu'elle a bien réussi. Reste encore l'opération principale qui est, dit-on, très douloureuse.

— Un bien triste accident est arrivé vendredi sur le Québec Central, entre la station Scott et Ste-Marie de la Beauce. Une vieille femme, née Julie Demers et épouse de feu Louis Gagné, cultivateur, a trouvé la mort dans les circonstances suivantes. Elle était allée cueillir des fraises avec les jeunes enfants de son fils, absent aux États-Unis.

En revenant au logis, elle passa sur la voie à l'heure où le train express de Sherbrooke laisse la jonction Scott. A quinze arpents environ de la gare elle entendit le bruit du convoi ; mais elle le crut loin encore et persista à rester sur la voie avec ses petits enfants. Quand elle aperçut le nez de l'engin, il n'était plus qu'à deux cents pas. Elle se mit à côté du chemin. Mais, poussée par une idée incompréhensible, elle voulut traverser de nouveau les rails. Elle aurait eu le temps de compléter son imprudence, si au beau milieu entre les deux rails, il ne lui eût pris fantaisie de s'arrêter pour voir si l'engin était encore loin. Elle fut frappée en pleine poitrine, son corps a volé à une assez grande distance et a été horriblement mutilé.

L'ingénieur de la locomotive aperçut la vieille trop tard pour renverser la machine. Quand le convoi arrêta, la malheureuse était sans vie. Un prétre qui était à bord des chars est accouru pour lui donner les secours de son ministère, mais il était trop tard, la victime était morte. Les deux enfants sont sains et saufs.

Une enquête a été tenue samedi matin, à Scott, sur ce malheureux accident, par le Dr Taschereau, de St-Joseph de Beauce, coroner de notre district. Se basant sur les témoignages du Dr Tancrède Fortier, de Ste-Marie, qui a fait l'examen externe du cadavre et sur celui de l'ingénieur, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Les funérailles de la défunte auront lieu demain à Ste-Marie.

Les récoltes dans toute la Beauce ont belle apparence. La sécheresse n'a pas fait ici autant de ravage qu'ailleurs. Les pluies que nous avons eues depuis quelques jours ont été saluées comme une bénédiction par les cultivateurs. Elles ont fait un bien immense à la moisson. Le foin est très beau et les grains ont belle apparence.

M. H. A. Pacaud, frère du directeur de l'Electeur, qui était établi au milieu de nous depuis au-delà d'un an, va nous laisser, dit-on, pour retourner à Bay City où il a acquis de la fortune. Si cette nouvelle se confirme on prête à M. J. A. Morency, avocat, l'intention d'acheter le journal de M. Pacaud La vallée de la Chandère, pour en faire un organe conservateur dans le district de Beauce.

— On a découvert à Saint-François des gisements d'amiant qui sont, dit-on d'une grande richesse. On en a extrait quelques spécimens, et après les avoir soumis à l'examen des connaisseurs, ils ont été reconnus de qualité supérieure à l'amiant extrait des mines de Thetford et de Black Lake.

NOUVELLES DE MONTREAL

Cession de biens. — Curieux incident en Cour du banc de la reine. — Les dévaliseurs de Laprairie.

Montréal, 6. — G. T. Burnett et Cie, marchands de cette ville, ont été notifiés aujourd'hui de faire cession de leurs biens M. A. F. Gault. Le passif direct et indirect est d'environ \$100,000. Le principal créancier est la maison Gault et Frère.

— Il est survenu un curieux incident à la cour du Banc de la Reine qui siège en ce moment à Saint-Scholastique. Un juré mixte a été choisi, les témoignages ont été entendus et dûment interprétés, les avocats ont fait leurs plaidoyers et le juge avait prononcé son allocution, quand une difficulté assez extraordinaire s'éleva au moment où le jury délibérait pour prononcer un verdict.

Aucun des jurés anglais ne pouvait parler en français et aucun des jurés français ne pouvait parler en anglais. Il ne pouvait donc

être question d'un verdict rendu à l'unanimité. Un rapport fut présenté à la cour à ce sujet et le juge Wurtela a décidé que la cour devait leur nommer un interprète.

— Le détective Lafontaine a arrêté, hier, deux individus nommés Arthur Perras et Alph. Paradis, soupçonnés de vol aux résidences du juge Paguelo et de la famille Guérin. On a trouvé chez les accusés une quantité d'articles de ménage de la valeur de \$150. Les accusés ont comparu ce matin en cour de police et ont plaidé non-coupables. Leur procès a été remis à jeudi.

Echos & Nouvelles

TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS

L'église de l'Île Verte

M. A. Ouellet, entrepreneur vient de terminer les travaux de l'église et de la sacristie de l'Île Verte, commencés l'an dernier. La valeur des travaux était estimée à \$12,000.

Mieux

Le capitaine J. Whyte, du steamer Brazillan, qui était retenu à la Grosse Île, atteint de la picote, est revenu à la ville samedi parfaitement rétabli de la cruelle maladie qu'il avait attrapée en soignant un homme de son équipage. Il attend ici le retour du Brazillan, de Londres.

Un parti d'excursionnistes

Les membres de l'association de la presse du Massachusett doivent arriver ce matin, à Lévis, par le Québec-Central.

Un mystère

Il y a quelque temps quelques personnes qui étaient à vider un puits à la pointe appelée : "Les trois Flocons," au Bic, ont été fort surprises en mettant à jour les cadavres de deux enfants nouveux-nés, gisant au fond de l'excavation. L'affaire paraît-il, n'a pas fait grand bruit car le secret a été strictement gardé. En tout cas, les autorités éclairciront cette affaire.

Pèlerinage

Le pèlerinage annuel de la paroisse St-Joseph de Beauce à Ste-Anne de Beauré a eu lieu aujourd'hui sous la direction de M. le curé Gosselin.

Echos de Chicoutimi

M. l'abbé Laflamme, du séminaire de Québec et M. l'abbé Douville, du collège de Nicolet, sont à l'évêché.

Mardi matin, à Chambord, M. Laurent Létourneau et son épouse, Mme Geneviève Goulet, ont renouvelé le cinquantenaire anniversaire de leur mariage. Tous les parents et amis invités assistaient à la grande messe. M. le curé Belley leur a fait un magnifique sermon.

Les moulins et quais de la maison Price, à Chicoutimi, ont failli être la proie des flammes mardi après-midi. Le feu avait été mis à une cage de madriers de pin par une étincelle du vapeur Kéogami. On s'en est aperçu à temps pour éteindre l'incendie au moment où il allait prendre des proportions menaçantes.

M. Johnny Lapointe cultivateur bien connu du rang St-Paul, Chicoutimi, est mort mardi à l'âge de 57 ans, après une courte maladie.

Le défunt était un des premiers colons de Chicoutimi où il était établi depuis une quarantaine d'années. Son épouse, Mme Elisabeth Gagné, lui survit.

Pendant plus de cinquante ans

Le Sirop adoucissant de Madame Winslow a été employé pour la dentition des enfants. Il soulage l'enfant, adoucit les gencives, diminue la douleur, guérit les coliques flatulentes, et est le meilleur remède pour la Diarrhée. Vingt-cinq centimes la bouteille. Vendu par tous les droguistes de l'univers.

Québec, 27 Mai 1891 — I an H.

Pilules et Onguent d'Holoway

Les voyageurs de long cours feraient bien de se rappeler que les changements de diète et de climat peuvent altérer leur santé, qu'il surgira maintes occasions où ils auront besoin d'un remède tel que les PILULES et L'ONGUENT, et aucun soit par mer ou par terre, ne devrait manquer d'en avoir une provision à la main. On pourra dire qu'il a toujours un médecin à ses côtés. Les FRISONS et les FIEVRES seront ainsi promptement traités, et les DIRECTIONS IMPRIMÉES devront être soigneusement étudiées au commencement de toute maladie, car LES REMÈDES D'HOLLOWAY peuvent être pris sûrement sous tous les climats.

Bazar de Rimouski

Sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr A. A. Blais.

Présidente, madame L. C. Casault.

Vice-présidente, madame Auguste Couillard.

Trésorière, madame Samuel Côté.

Secrétaire, Mlle Atala Gauvreau.

TABLE STE-FAMILLE

Mesdames L. G. Casault, Tessier, P. Ls Gauvreau, P. A. Gauvreau et A. Drapeau.

TABLE ST-ANDRÉ

Mesdames Anguste Couillard, Napoléon Bernier, H. G. Lepage, P. Drapeau, D. Ls Frs. Lepage.

TABLE ST-JEAN

Mesdames Amable St-Laurent, Joseph d'Anjou, J. d'Anjou, J. A. Talbot, V. L. F. Dionne et V. A. Dionne.

TABLE ST-LUC

Mesdames Samy Côté, Alf. Poulin, Ant. Martin, C. F. Déry.

TABLE ST-AGNÈS

Demoiselle Céleste St-Laurent, Catherine Couillard, Adèle Michaud, A. Lefrançois.

Ce bazar en faveur de la cathédrale se tiendra dans la première quinzaine du mois d'août prochain, et l'on compte sur le généreux encouragement du public.

ATALAS GAUVREAU,
Secrétaire.

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

Ancienne maison Méthot fondée en 1808
Successeurs de BEAUDET & CHINIC.

Marchands Quincailliers

en Gros et en Détail
FOURNISSEURS ORDINAIRES

des Fabriques
des Institutions Religieuses
et d'Education

Québec, 1 mai 1891 — I an.

ORDRE PAROISSIAL

C. B. LANCTOT,

1664, rue Notre-Dame,

Montréal. P. Q.

Venant d'être reçues mes importations de

VINS DE MESSE

Le COLLI DE SICILE, vin sec, \$1.50 le gallon.

Le MUSCAT D'ESPAGNE, vin sucré, \$1.35 le gallon.

Le VIN CANADIEN DE SANDWICH, \$1.20 le gallon.

Le MADRE DES ILES CANARRIS \$1.35 le gallon.

Le TARRAGONE D'ESPAGNE \$1.30

Aussi une grande quantité de

Chasubles en velours avec sujet brodé or fin \$15.00

Chasubles en damas-sole avec sujet en broderie 9.00

Chapes en moire de laine 12.00

Et autres Ornaments d'Eglises, Bronze, Vases et Bouquets, spécialité !!

STATUES de toutes sortes manufacturées dans mes ateliers et surtout "LE MAGNIFIQUE GROUPE DU ST-ROSAIRE". Huile d'olive, \$1.00 le gallon. Huile importée d'Italie \$8.00 la canistre de 5 gallons. Cierges, Merinos, Says, etc.

C. B. Lanctot.

Québec, 7 juin 1890 — I an

BIERE ET PORTER LABATT

DE LONDON, ONT.

Preuve que la Célèbre

Bière et Porter fabriquée par JOHN LABATT,

de London, Ont., est la meilleure du Canada et n'a

peut rivaliser avec les autres. Elle est importée par

les Expositions Universelles de Philadelphie, Australie

et de Paris le prouvent ainsi que les certificats d'analyse

ci-dessous :

M. FISKE, M. D. L.,

Analyste du Gouvernement, dit : "Je les ai trouvés très

purs et des meilleurs qualités en houblon et orge. C'est

un breuvage hautement recommandé aux invalides et

aux convalescents, surtout comme tonique."

Le Révd J. EDUARD PAGE, professeur de Chimie, Université-Laval, Québec, dit : "J'ai

analysé la Bière "India Pale Ale" fabriquée par John Labatt, London, Ont.,

embouteillée par M. N. Y. MONTEVILL, Québec. C'est une bière légère, contenant peu d'alcool, d'une

sauveur délicieuse et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures

bières importées. J'ai aussi analysé le PORTER (XXX STOUT) de cette même brasserie,

qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable c'est un tonique plus énergique que la Bière

précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être comparé avantageusement avec tout Porter

importé. Ces Etères et Porter de John Labatt, London, Ont., sont fabriqués des

meilleures qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé."

Faites usage de la Célèbre BIÈRE ET PORTER LABATT et n'en prenez pas

pas d'autre en substitution.

Seul agent à Québec,

171, rue St-Paul, Québec.

Fabricant des meilleures eaux

Gazeuses, voir analyse.

Québec, 16 juin 1891 — I an et j.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU

TEMPS MODERNE !

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS.

Québec et Lévis

Les bateaux "Pilot" et "Artie" font le trajet

entre Québec et Lévis tous les dimanches heures.

Prix : 20 cents aller et retour

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS

Pour le Grand Tronc

LAISSE QUÉBEC LAISSE LÉVIS

A. M. 8.30 Train mixte pour Rich-ond.

11.30 Train éclair Express pour l'Ouest.

P. M. 7.45 Malle pour l'Ouest.

A. M. 7.00 Malle pour l'Ouest.

7.30 Train d'accommodation pour la Rivière-du-Loup.

P. M. 2.00 Malle pour Halifax.

5.00 Train d'accommodation pour la Rivière-du-Loup.

P. M. 1.00 Express pour Sherbrooke.

1.30 Mixte pour St-François.

P. M. 10.30 Mixte de St-Joseph.

P. M. 3.30 Express de Sherbrooke.

Pour le Québec Central

A. M. 10.30 Mixte de St-Joseph.

P. M. 3.30 Express de Sherbrooke.

8.30 Express de Sherbrooke.

1.30 Mixte pour St-François.

1.00 Express pour Sherbrooke.

1.30 Mix

Dernière Edition

UN BOURREAU !

M. Barthe appelle M. Osler : Le bourreau de Murphy !

Il est lancé, notre fakir ! Quelqu'un de ses amis devrait bien lui apprendre que l'illustre avocat de Toronto contre qui il est si monté, est un homme de son parti, un gâté, un fidèle de M. Mowat.

Voyons, M. Barthe, un libéral ne peut pas être un bourreau !

A OTTAWA

Le comité des privilèges et élections

Le témoin Murphy perd connaissance

(Dépêche spéciale au Courrier du Canada)

Ottawa, Ont., 7.

Grande sensation aujourd'hui à la séance du comité. Murphy pressé de questions et effrayé à la vue de ses propres écritures dans ses livres de memorandum, est tombé sans connaissance à la fin de la séance. Murphy a juré que c'était à sa demande que le niveau de l'égoût dans le Southwall avait été élevé de deux pieds et neuf pouces, et M. Osler met sous les yeux du témoin dans son propre livre de memorandum, une entrée écrite de sa main disant : l'élévation du niveau du bassin à 2 pieds et 9 pouces, a été faite contre ma volonté. Le témoin jure qu'il a entré toutes ses transactions dans ses livres de memorandum, et de fait il y a des entrées pour des sommes de 3 piastres, mais il ne peut trouver aucune entrée pour les sommes de \$5,000 ou de \$1,000 qu'il dit avoir payées à Sir Hector Langevin et à Thos. McGreevy. Les livres de la société Larkin et Connolly ne contiennent pas non plus d'entrées correspondant à ces paiements, mais ses mémorandums contiennent plusieurs entrées de \$5,000 et de \$10,000.

Le témoin cherche à expliquer que l'une de ces entrées de \$10,000 se rapporte au règlement de la part de Robert McGreevy. "Non, dit M. Osler, ce règlement apparaît à telle autre date 21 mai 1887." "Alors, dit le témoin, ce doit être une transaction de bourse entre Robert et moi," et les mêmes contradictions se sont répétées tout le long du témoignage.

De tout un peu

Plusieurs personnes ont fait visite à M. Gladstone pour lui faire part de leurs sympathies à l'occasion de la mort de son fils. La reine et le prince de Galles lui ont adressé des télégrammes pour lui faire part de leurs condoléances.

Il a fait si froid à Toronto avant hier, que tout le monde a eu recours à son paletot d'hiver.

Trois élèves du collège de Woodstock Co. Ste Marie, Maryland ont été frappés et tués par la foudre pendant une terrible tempête. Plusieurs autres ont été sérieusement blessés.

Une dépêche de la Perse dit que le gouvernement persan a prohibé l'exportation du blé. La récolte a été détruite par les sauterelles dans les provinces du sud.

Cinquante brigands armés de carabines ont attaqué la gare du chemin de fer à Chilivani, Sardaigne. Les employés qui les ont tenus en échec près de trois heures ont pu finalement s'échapper. Alors les bandits ont bloqué la ligne et pillé la gare.

MORT DU PERE FELIX

Paris, 7 juillet.—Le Révérend Père Félix, l'illustre orateur Jésuite, ancien confesseur de Notre-Dame, est mort aujourd'hui.

Mariages

M. W. Delaney a épousé ce matin à l'église St-Patrick, mademoiselle Clara Hearn, fille de M. A. Hearn, avocat.

M. J. Boivin, assistant-secrétaire provincial servait de témoin au mariage.

—M. A. N. F. Neilson, marchand de bois, a conduit ce matin à l'autel mademoiselle Flore Lemoine, fille de M. Ls. Darley Lemoine de cette ville.

C'est M. l'abbé Lindsay, du collège de Lévis, qui a célébré le mariage.

La cérémonie nuptiale a eu lieu à l'église St-Jean, M. le curé Plamondon était présent au chœur.

Le nouveau couple est parti pour l'Ouest. M. et Mme Neilson résideront à Deschambault.

—Ce matin à la cathédrale anglaise M. W. Austin Ashe a épousé mademoiselle Florence Wilson.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux trois nouveaux couples.

Filtres de l'eau de l'aqueduc

L'eau de l'aqueduc est loin d'être pure de ce temps-ci. Hier plusieurs personnes ont trouvé des insectes de tout genre. Il serait bon par conséquent de filtrer l'eau avant de s'en servir.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le fils de Gladstone

Londres, 7.—W. H. Gladstone qui vient de mourir, était le fils aîné du Grand Old Man. Il a été membre du parlement pendant plusieurs années et Lord de la trésorerie de 1869 à 1874. Depuis quelques années M. Gladstone menait une vie retirée. Il souffrait, depuis quelque temps, d'une affection cérébrale et de paralysie du côté droit. Mardi dernier, les médecins ont enlevé une tumeur qui lui comprimait le cerveau. Les forces du malade ont baissé rapidement après l'opération.

Mme Gladstone, Mlle Gladstone et ses deux frères ont assisté à sa mort, qui a eu lieu à la résidence de son beau-père lord Blantyre.

Hier matin, M. Gladstone est parti de Lowestoff pour se rendre au chevet de son fils. Malheureusement il est arrivé trop tard pour assister à ses derniers moments. On ne saurait trop décrire la douleur qu'il a éprouvée en apprenant la mort de son fils. L'état de sa santé et son grand âge, on craint que cet événement n'ait des suites funestes pour M. Gladstone.

L'appel de la princesse de Galles

Londres, 7.—L'appel de la princesse de Galles en faveur de Mme Grimwood, veuve de l'agent politique Grimwood, qui a été assassiné à Manipour, dans l'Inde, a été reçu froidement. D'après la première liste de souscriptions publiée hier, le montant total s'élève jusqu'à présent de £392. Ceci comprend les £100 souscrits par la princesse de Galles. Les noms des hauts personnages dans la société ne figurent pas sur cette liste. On attribue le petit nombre de souscripteurs au fait connu que Mme Grimwood a déjà une pension. D'autres, cependant, sont d'opinion que l'influence du prince et de la princesse de Galles a diminué à cause du scandale du baccarat, ou bien que les jolies femmes entraînent que Mme Grimwood ne les éclipse durant la prochaine saison. Cette dernière supposition est assez bien fondée, vu que Mme Grimwood est jeune, jolie et attirera tous les regards vers elle, quand, à la fin de son deuil, elle pourra sortir dans la société.

Fatale collision en mer

Londres, 7.—Le steamer Kinloch a mis à terre à Gravesend une partie de l'équipage du steamer naufragé le Dunholme destiné de Middleborough pour Rio Janeiro. Le Dunholme a sombré à 2 heures du matin deux minutes après être venu en collision avec le Kinloch. Dix-sept des personnes qui se trouvaient à bord au moment de la collision n'ont pas encore été retrouvées. Le capitaine, son compagnon de vaisseau, deux matelots et trois autres employés du Dunholme sont sauvés. Ils disent que le Kinloch a frappé le Dunholme à 250 h. a. m., au milieu d'un épais brouillard. On n'a pas eu le temps de mettre les embarcations à la mer. Le Kinloch les a aidés autant que possible.

Rumeur dementie

Cape May N. J., 7.—Le président Harrison a nié emphatiquement aujourd'hui la rumeur répandue ici que le secrétaire Blaine avait résigné.

20,000 livres de thé a l'eau

San Francisco, Cal., 7.—Pendant qu'on embarquait un train chargé de thé à bord d'un vapeur passeur, samedi soir, un des chars se détacha et tomba à l'eau. 20,000 livres de thé ont été perdues.

Une loi démocratique

Londres, 7.—D'un plébiscite que l'on vient de prendre en Suisse, il résulte que le peuple est en faveur de la passion d'une loi, d'après laquelle, du moment que 50,000 citoyens se prononcent en faveur d'une mesure, ils peuvent en soumettre le texte aux chambres et les obliger à discuter les propositions qui y sont contenues.

Mort d'un avaré

San José, Cal., 7.—Un des hommes les mieux connus de cet état est mort avant-hier, dans une mesure de la rue Colfax. Le prof. Herman Kollinger, tel est son nom, était, il y a vingt ans, le meilleur violoniste de la côte du Pacifique et auteur de divers ouvrages. Kollinger avait amassé plusieurs centaines de mille dollars. Le défunt ne pensait qu'à thésauriser. Après sa mort, on trouva \$1600 en pièces d'or sous son matelas.

EXECUTION PAR L'ELECTRICITE

Quatre criminels foudroyés

New-York, 7 juillet.—Les quatre criminels, Slocum, Smiler, Wood, et Jugiro ont été exécutés par l'électricité ce matin à Sing-Sing.

L'un après l'autre ils ont été liés à la chaise fatale, et le courant électrique les a foudroyés.

Nouvelles Locales

Affaires immobilières

L'hon. juge Bossé, M. M. S. Lesage, C. Lacaille, C. Geoffrin, N. Villeneuve et N. B. Desmarcay, demandent des lettres patentes sous le nom suivant "Association des terres Sans-Bruit."

Le capital de la société est de \$20,000.

La manie du meurtre

Il y a, en ce moment, dans un des dépôts de mendicité de Liverpool, un fou d'une espèce particulière, un malheureux atteint d'une horrible monomanie, la monomanie du meurtre et à sa conscience de cet épouvantable état.

Ce malheureux est né au Canada. Un beau jour il a fui son pays natal parce qu'il se sentait hanté de l'idée fixe de massacrer les siens. Il partit pour l'Europe où il se prêta à des expériences d'hypnotisme qui achevèrent son détraquement mental. L'idée de tuer le reprit. Dernièrement, à Liverpool, il est allé demander dans un poste de police qu'on l'arrête sur l'heure parce qu'il sentait qu'il allait enfin élever à son monstrueux besoin d'assassiner quelqu'un.

Un médecin aliéniste de Montréal assure que l'individu en question n'est autre qu'un pauvre garçon de cette ville, qui a été assez bien connu il y a quelques années.

Sa famille demeure encore dans la partie Est et il serait cruel de divulguer le nom de cet infortuné.

A Maskinongé

Ce n'est pas le R. P. Savard, mais le R. P. Hendricks qui a figuré dans le dramatique épisode de Maskinongé, dont nous avons parlé.

La situation dans cette paroisse est toujours la même. La retraite prêchée par deux pères rédemptoristes, dont un est le P. Hendricks, se poursuit dans l'église de Maskinongé, mais les dissidents n'y assistent pas. Dimanche ils se sont réunis dans la chapelle provisoire.

Espérons que ce scandale va bientôt cesser.

Noyé au Côté du Lac

Louis Honoré Lalonde, journaliste du Côté du Lac, âgé de 40 ans, s'est noyé samedi soir sur le St-Laurent, pendant une partie de pêche au flambeau. Il laisse une femme et cinq enfants. Lors de l'accident il portait de grandes bottes, des pantalons de coton gris, une blouse en étoffe carreaute jaunâtre.

Pèlerinage

Un grand nombre de personnes venant des différentes paroisses du comté de Mégantic, sont allées aujourd'hui en pèlerinage à Ste Anne de Beauré.

Une conversion

Une conversion au catholicisme a eu lieu dernièrement, en présence de M. le curé Blais, à St-Laurent, Isle d'Orléans. Madame Jean-Baptiste Chalifour, née Sarah Gosselin, était une personne de quarante-cinq à cinquante ans. Expatriée dès son enfance, avec ses parents, elle fit comme bien d'autres, hélas ! dans la grande capitale dans l'Ouest Américain : elle apostasia à l'âge de vingt-trois ans, aux suggestions et sous l'influence du prêtre apostat Chiquiqui.

Elle avait élevé toute sa famille dans le protestantisme. Il y a pas longtemps, atteinte d'une maladie mortelle, elle revint au pays et se fixa à St-Laurent afin d'améliorer sa santé. Elle s'est convertie, il y a quelques jours et est morte peu de temps après.

Mariage

On annonce pour le commencement de septembre, le mariage de M. J. A. Morency, avocat, de Ste-Marie, avec mademoiselle Larue, fille du Dr Léonidas Larue, de Québec.

La contestation de Charlevoix

L'honorable juge Gagné rendra jugement, vendredi prochain, à la Malbaie, sur les objections préliminaires de M. H. Simard, le député siégeant pour le comté de Charlevoix.

De retour

M. l'abbé Tétrault, de l'église Canadienne de New-York, était hier au Saint-Lawrence Hall, à Montréal, de retour d'un voyage en Europe, où il s'est assuré le concours des frères Maristes pour établir un couvent à New-Kork, pour l'instruction des Canadiens-français.

Concert

L'Union musicale (section chorale et instrumentale) donnera un concert, lundi soir, le 13 juillet, à l'école des Frères à St-Jean-Baptiste.

Chemin de fer du Pacifique Canadien

Etat des recettes et des dépenses :

Mai 1891.	1er janvier au 31 Mai 1891.
Recettes,.....\$1,602,919.73	\$7,424,982.83
Dépenses.....1,013,281.04	5,072,273.41

Profit net.....\$ 589,638.69	\$2,352,709.42
------------------------------	----------------

En mai 1890, les profits nets ont été de.....\$ 467,964.76

Et du 1er janvier au 31 mai 1890, les profits nets ont été de.....\$1,675,258.43

L'excédent des profits nets pour la même période l'an dernier, est donc pour mai de.....\$ 121,173.93

Et du 1er janvier au 31 mai.....\$ 677,450.99

Ce tableau comprend les recettes et dépenses du Nouveau-Brunswick RR pour les deux années.

CHARLES DRINKWATER,

Secrétaire.

Montréal, 27 juin 1891.

Un canadien se noie aux Etats-Unis

Un jeune Montréalais du nom de John Austin s'est noyé accidentellement, en se baignant, samedi à Long Island, Etat de New-York.

Les parents du défunt demeurent à Chambly et sont bien connus à Montréal. Le détective Campeau a reçu hier une dépêche des autorités de New-York lui demandant d'informer de l'accident la famille du défunt.

Le jeune Austin a été employé dans une des principales maisons de commerce de cette ville.

Il était depuis quelques jours à Cooney Island où il prenait ses vacances.

M. Austin s'était établi à New-York depuis quelques mois, et jouissait de l'estime de nombreux amis.

Le défunt était un ancien élève du collège Ste-Marie.

Messieurs les membres du clergé trouveront à notre magasin les récentes éditions du bréviaire et du missel ; aussi nous leur recommandons notre grand choix de livres de bibliothèque à la Librairie Montmorency-Laval.

Une visite est sollicitée.

PRUNEAU et KIROUAC,

28 rue de la Fabrique.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec.	COUR DE CIRCUIT DE QUÉBEC.
---	----------------------------

No 673: GEORGINA LETEAU et vir, Demanders, sse, JOSEPH L. RICHARD et al, Défendeurs.

A VIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un bref de "Fieri facias de loais," émané en cette cause, les meubles et effets des dits défendeurs en cette cause seront vendus le SEIZIÈME JOUR DE JUILLET l'avant midi, à OUX-HEURES, au lieu d'habitation des dits défendeurs, rue St-Joseph, St-Roch, Québec, No 314, le tout consistant en un tour pour fer, et un dinde, machine, etc., etc., par moi soussigné.

Québec, 7 juillet 1891.

ADRIEN DION, H. C. S. Québec, 7 juillet 1891—1f. 235

AUX MESSIEURS !!

Nouvellement reçu

Par le Circassien.

UN BALLOT comprenant les plus HAUTES NOUVEAUTÉS en Cravates de Soie, Congo, Royale, Derby et Windsor.

Les Marchandises les mieux choisies de la Saison à 25, 35, 50 et 70 cts.

Linge de dessous

De la fabrique Standard,

qui a toujours donné une entière satisfaction à l'acheteur. Comprendant les marchandises très fines pour l'été, en Laine Naturelle, Bismarck et Merino Blanc. Aussi une ligne complète de Vêtements de dessous en Laine Écossaise et Canadienne.

Nouvelles Chemises pour proménades et Tennis,

—(A CHOISIR LES COULEURS.)—

Poignets et Collets Anglaises, Vestes de Toile, fantaisies, blanches, de \$1.40. Vestes Cachemire, couleurs qui lavent, Pardessus pour la pluie, pour Messieurs.

Glover, Fry & Cie.

Québec, 5 juillet 1891.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC.	COUR DE CIRCUIT pour le District de Québec.
-----------------------------	---

No 2261: SIEGEANT A QUÉBEC

Le sixième jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-onze.

EN VACANCE.

THE CHINIC HARDWARE COMPANY LIMITED a body public and corporate having its principal place of business in the City of Québec, Plaintiff.

JEAN-BAPTISTE DESROSNIERS, formerly of the place called Matane in the District of Rimouski, but at present residing at the place called Fall River in the state of Massachusetts one of the United States of America, Défendant.

IL EST ORDONNÉ AU DÉFENDEUR en cette cause de comparaître dans les deux mois. Québec, 6 juillet 1891.

FISKE, BURROUGHS & CAMPBELL, G. C. C. Québec, 7 juillet 1891—2f. 236

Vente à l'encan

Par G. R. GRENIER & Cie

DANS L'AFFAIRE DE THEOPHILE CHAMBERLAND, INSOLVABLE, QUÉBEC.

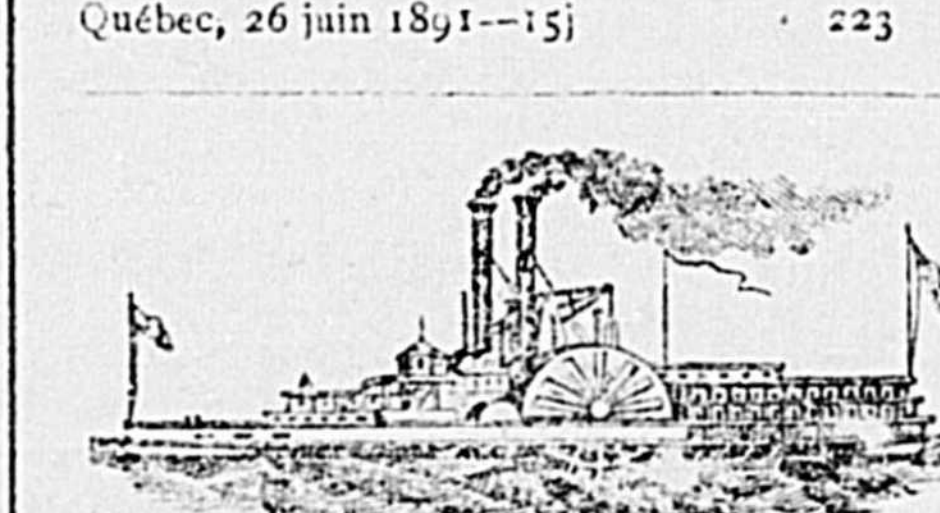
JE DONNE AVIS par les présentes qu'en vertu d'un jugement rendu par l'hon. Juge Caron, le 31 janvier 1891, en cette affaire, la propriété appartenant à cette succession située RUE DU ROI, ST-ROCH, connue comme No 415, du cadastre officiel pour le quartier St-Roch, sera offerte en vente à l'encan public.

—O A MON BUREAU—

No 125, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC, SAMEDI, Le 11 JUILLET 1891, à 10 a. m.

Conditions de paiement comptant. HENRY A. BÉDARD, Curateur.

GEO. R. GRENIER & Cie, Encanteurs. Québec, 26 juin 1891—15j. 223



La Compagnie de Navigation du Richelieu & d'Ontario.

UN STEAMER DE CETTE COMPAGNIE laissera Québec pour Montréal le DIMANCHE, à 3 HEURES, arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

Des BILLETS DE RETOUR seront vendus le SAMEDI pour le prix d'un seul passage, bons pour revenir par le Bateau laissant Montréal le DIMANCHE l'après-midi.

L. H. MYRAND, Agent, J. CHABOT, Gérant général. Québec, 30 juin 1891.

GRANDE REDUCTION

15 A 25 POUR CENT!

MONTRES, HORLOGES ET BIJOUX !

HORLOGES, BAGUES, MONTRES EN OR ET EN ARGENT, ÉPILLES ET CHAINES EN OR, SETS EN OR DE GUINÉE, etc. BAGUES EN DIAMANTS, JONCS ALLIANCE, etc.

SPECIALITE Lunettes et Lorgnons en cristal Lawrence LUNETTES LAWRENCE, LUNETTES D'OPÉRA, PIPES EN ÉCUME DE MER, ARGENTIERES, TÉLÉSCOPES, ACCORDÉONS, etc., etc.

—Une visite est sollicitée.—

ELIE BEDARD, Horloger-Bijoutier, 357, Rue Saint-Paul.

Québec, 3 juillet 1891—1m. 230

Cartes de Visites

On exécute dans nos ateliers l'impression DE CARTES DE VISITE

ET TOUTS AUTRES OUVRAGES DE LUXE

QU'ON VOUDRA BIEN NOUS CONFIER

LE MAGASIN DU LOUVRE,

Vis-à-vis la Cote du Palais.

1500 verges COTON JAUNE, 36 pouces, 6 cents, valant 7 1/2 cents. 50 douzaines CAMISOLES POUR DAMES, 2 pour 25 cents. 600 douzaines CHAMBRAY (COULEUR) 6 cents valant 10 cents la verge. 50 douzaines CHAUSSETTES, 10 cents la paire. 25 douzaines BAS CASHMERE NOIR, 19 cents la paire. CHEMISES LAÇÉES POUR GARÇONS, 46 cents. CHEMISES LAÇÉES POUR HOMMES depuis 63 cents.

Dix pour cent d'escompte

SERA DONNÉ SUR TOUS LES

CHAPEAUX POUR HOMMES!

NOUVEAUTÉS

En Indiennes Sateens! En Soie Surah!! En Gilets pour Dames!!

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE SACS DE VOYAGE!

NOUVEAUTÉS: ETOFFES pour HABILLEMENT D'ÉTÉ!

Des Tailleurs d'expérience sont attachés à l'établissement.

Toute commande par la maille recevra une attention spéciale.

COTE D'AGUY.

27, Rue St-Jean,

VIS-À-VIS LA COTE DU PALAIS.

Québec, 12 juin 1891—5 déc. 90—1 an. 64

FRECHON & CIE,

1645, rue Notre-Dame,

MONTREAL,

Fabricants et Importateurs

d'Ornements d'Eglises

ET DE

Statues Religieuses.

IMPORTATION NOUVELLE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES DE BON MARCHÉ, D'UNE GRANDE VARIÉTÉ DE

Chasubles, Soieries, Vases Sacres, Garnitures d'Autel

—O ET DE TOUT CE QUI SERT AU CULTE. O—

Spécialité de SOUTANES FAITES SUR MESURE!!!

N. B.—Demandez nos prix et nos circulaires.